

# SOMMAIRE

Table des abréviations	VII
Préface	XIII
Introduction générale	1

## Partie I

### Le droit communautaire des affaires, source de légitimité des prérogatives de puissance publique nationales

<b>Titre I</b>	Consécration de la fonction exécutive des prérogatives de puissance publique nationales en droit communautaire des affaires	25
<b>Chapitre 1</b>	Responsabilité de la puissance publique étatique dans la mise en œuvre du droit communautaire des affaires	29
<b>Chapitre 2</b>	Des prérogatives de puissance publique nationales au service de l'efficacité du droit communautaire des affaires	83
<b>Titre II</b>	Communautarisation du régime des prérogatives de puissance publique nationales et conséquences en droit interne	143
<b>Chapitre 1</b>	Mise en place d'un régime communautaire des prérogatives de puissance publique nationales	145
<b>Chapitre 2</b>	Réaffirmation des prérogatives de puissance publique nationales dans les droits administratifs nationaux	167

## Partie II

### Le droit communautaire des affaires, limite au domaine d'exercice des prérogatives de puissance publique nationales

<b>Titre I</b>	La notion fonctionnelle d'entreprise, limite au domaine d'exercice des prérogatives de puissance publique nationales	231
<b>Chapitre 1</b>	La notion fonctionnelle d'entreprise, critère d'application du droit communautaire de la concurrence	235

<b>Chapitre 2</b>	La notion fonctionnelle d'entreprise, critère de répartition des compétences au sein de la Communauté européenne	293
<b>Titre II</b>	Le contrôle de proportionnalité en droit communautaire des affaires, limite au domaine d'exercice des prérogatives de puissance publique nationales	361
<b>Chapitre 1</b>	Principe du contrôle communautaire de proportionnalité de l'exercice des prérogatives de puissance publique nationales	365
<b>Chapitre 2</b>	Modalités du contrôle communautaire de proportionnalité de l'exercice des prérogatives de puissance publique nationales	391
<b>Conclusion générale</b>		449
<b>Bibliographie</b>		457
<b>Index alphabétique</b>		547
<b>Table des matières</b>		551